

Petites subventions – Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Dénomination légale de l'organisation : Biodiversité, Environnement et Développement Durable (BEDD)

Intitulé du projet : Femmes et Gestion Durable de la Biodiversité à Tchabal Mbabo

Numéro de subvention : CEPF-112548

Date d'achèvement de ce rapport : 30 Mars 2022

Hotspot CEPF : Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

Orientation stratégique : numéro 4 - Renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, notamment les Peuples Autochtones, les groupes de femmes et de jeunes, afin de conserver et de gérer la biodiversité d'importance mondiale

Dates du projet : du 01 Octobre 2021 au 28 Février 2022

PARTIE I : Présentation Générale

- 1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet** *(donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)*
 - **Forêt et Développement Rural (FODER)** : Le partenariat avec FODDER (qui a une longue expérience dans la zone du projet) avait pour objectif la mutualisation des efforts et des moyens des parties en vue de l'atteinte efficace et efficiente des résultats du Projet. De manière spécifique le partenariat notamment :
 - a) La formation et accompagnement des quatre (04) groupement de femmes en Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC).
 - b) La formation les membres des AVEC en gestion d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; gestion des Crédits Rotatifs ; Genre et leadership féminin ; et plaidoyer.
 - c) La formation et l'accompagnement des trois (03) Comités Locaux de Gestion des Ressources Naturelles (CLGRN) en apiculture.
 - **AP Événement** : La collaboration avec AP Événement avait pour objet d'accompagner l'association BEDD dans ses missions d'éducation et de sensibilisation du grand public a travers le renforcement des capacités du nouveau Charge de Communication de BEDD dans ses fonctions.

- Les communautés locales bénéficiaires : Des appuis techniques ont été apportés aux membres des trois (03) communautés ciblées à travers les renforcements de capacités de trois (03) CLGRN (soit environ 50 personnes) dans le développement d'activité apicole, et de quatre (04) AVEC (soit environ 100 femmes) en gestion d'activités de subsistance durables et de crédits rotatifs.
- Les autorités locales traditionnelles et gouvernementales : L'implication des autorités locales traditionnelles et gouvernementales s'est faite à travers l'organisation générale des différentes activités du projet. En effet elles nous ont facilité l'accès dans les villages cibles du projet et encouragé les divers groupes d'acteurs à participer aux différentes séances de formation prévues.

2. Résumez les résultats globaux de votre projet

- Renforcement des capacités de 128 femmes à savoir ; 31 de l'association des femmes dynamiques de Dodéo, 24 du groupe des femmes dynamiques Gnemgnem, 30 de l'association des femmes dynamique Foulbéré de Sambolabo et 33 de l'association des femmes dynamique de Lompta, en genre, leadership féminin, plaidoyer et techniques de négociation ainsi qu'en gestion d'Activité Génératrice de Revenus (AGR).
- 4 Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC), regroupant 100 femmes au total, ont été mise en place et formées en matière de procédures de gestion des AVEC. De plus, chacune de ces AVEC a été dotée d'un capital d'investissement de 450 USD (250 000 Fcfa) ainsi que et d'un Kit de matériels pour la bonne gestion de crédit rotatif (ie. une caisse avec clés et cadenas, un lot de carnet d'épargne, des stylos, ...).
- 46 membres issues de 3 Comités Locaux de Gestion des Ressources Naturelles (CLGRN), soit le CLGRN de Mayo Léléwal (16 membres), le CLGRN de Sambolabo (11 membres) et le CLGRN de Sissim (19 membres) ont été formées sur les techniques modernes d'apiculture, la production de miel et les méthodes de récolte durables. Notons que 20% de ces bénéficiaires étaient des femmes (ie. 3 femmes à Sombolabo, 4 à Mayo Lelewal et 2 à Sissim). Par ailleurs, les bénéficiaires ont été aussi impliqués dans la conception et la fabrication des ruches modernes (Kenyanes) et l'élevage des abeilles. Ainsi, 90 ruches ont été fabriquées, puis, distribuées aux CLGRN (30 ruches par CLGRN) et installées dans un rayon de 5km de distance de ces 3 communautés bénéficiaires. Au terme du projet le taux de colonisation de ces 90 ruches avait déjà atteint les 90% avec le CLGRN de Sambolabo présentant le plus grand nombre de ruches colonisées. Soulignons également, que des enfumoirs et des combinaisons de protection (40 enfumoirs et 40 combinaisons) ont été fournis aux bénéficiaires pour garantir leur sécurité.
- Un Chargé de Communication a été recruté par notre organisation en contrat à durée déterminé dans le cadre du projet. Les capacités de ce nouvel employé ont été d'ailleurs renforcées afin qu'il puisse apporter un soutien technique efficace à BEDD dans ses missions d'éducation et de sensibilisation menées auprès du grand public. De plus, une

stratégie de communication a été élaborée, le design de la bannière de la page accueil du site web de BEDD a été actualisée et des publications régulièrement postées sur la page Facebook de l'organisation.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Les 03 communautés locales ciblées par les activités de création d'emplois et de moyens de subsistance durables sont dotées de moyens leur permettant de participer à la gestion durable du Massif Forestier de Tchabal Mbabo, une zone clés de biodiversité prioritaire	Le renforcement des capacités des membres des 04 groupements de femmes et des 03 Comites Locaux de Gestion des Ressources Naturelles issues des 03 communautés bénéficiaires (ie. Sambolabo, Dodéo et Lompta), a permis d'améliorer leur niveau d'implication et de représentation dans les instances locales de prise de décision en matière de gestion des ressources naturelles du massif Forestier de Tchabal Mbabo.

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Au terme du projet, au moins 04 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont établies et fonctionnelles dans 02 communautés locales ciblées du Massif Forestier de Tchabal Mbabo	Grace au projet, 4 AVEC composées de 100 femmes au total, ont été créées (ie. l'association des femmes dynamiques Foulbéré de Sambolabo ; l'association des femmes dynamiques de Dodéo ; l'association des femmes dynamiques de Lompta et l'association des femmes dynamiques Gnemgnem) dans les 03 communautés bénéficiaires (ie. Sambolabo, Dodéo et Lompta). Par ailleurs, les membres de ces dites AVEC ont vu leurs capacités s'améliorées dans les domaines du genre et du leadership féminin ; des techniques de plaidoirie et négociation mais aussi sur les aspects de fonctionnement d'une AVEC à travers notamment les séances de formation sur le crédit rotatif, la gestion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et calcul des intérêts. De plus, chaque AVEC a été organisé et doté d'un capital de près de 450 USD (250 000 Fcfa) pour faciliter l'accès au micro-crédit devant soutenir les AGR menés par les femmes (Collecte et stockage des PFNL, petit commerce, transformation des produits agricoles...).
D'ici la fin du projet, au moins 50	A travers la mise en œuvre d'une formation

<p>membres des Comités Locaux de Gestion des Ressources Naturelles (CLGRN) font preuves de capacités améliorées sur les bonnes pratiques d'apiculture modernes afin de contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles du Massif Forestier de Tchabal Mbabo</p>	<p>théorique et pratique, les capacités de 46 membres issues de 3 CLGRN (ie. Sambolabo, Mayo Léléwal et Sissim) ont été renforcées sur les techniques d'apiculture modernes. De plus, chacun de ces CLRN bénéficiaires ont été dotés de matériels de production et récolte à savoir ; 30 ruches, 13 enfumoirs, 13 paires de gants et 13 combinaisons de protection par CLGRN. 90% des ruches (soit 80 ruches sur les 90) ont été colonisées ce qui représente une récolte annuelle prévisionnelle moyenne de 800 à 960 litres de miel (entre 10 à 12 litres de miel par ruches) pour une valeur monétaire totale de 960,000 – 1,152,000 Fcfa (avec un prix de vente estimé à 1 200 Fcfa/Litre).</p>
<p>Au terme du projet, les capacités de communication de BEDD sont renforcées afin d'améliorer ses actions de sensibilisation de manière efficace sur l'importance de la conservation de la biodiversité du Massif Forestier de Tchabal Mbabo</p>	<p>Dans le cadre du projet, BEDD a recruté à temps partiel un Chargé de Communication pour une durée déterminée afin de développer les actions d'informations et de sensibilisation de l'organisation. Ainsi, une stratégie de communication a été élaborée, le site internet de BEDD (www.bioedd.org) a été actualisé et des messages de sensibilisation régulièrement publiés sur la page Facebook de l'organisation.</p>

4. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

Aucuns impacts inattendus a reporté.

PARTIE II : Produits/livrables du Projet

5. Énumérez chaque produit/livrable tel qu'indiqué dans votre proposition approuvée et décrivez les résultats pour chacun d'eux :

N°	Description de livrable	Mise à jour du livrable
1	04 groupes de femmes sont formés et accompagnés en Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (AVEC)	04 AVEC (ie. Association des femmes dynamiques Foulbéré de Sambolabo ; Association des femmes dynamiques de Dodéo ; Association des femmes dynamiques de Lompta et Association des femmes dynamiques Gnemgnem de Sambolabo) regroupant 100 femmes au total, ont été établies au sein des 3 communautés locales ciblées. De plus, les capacités de ces femmes bénéficiaires ont été renforcées à travers la réalisation d'une série de formation portant en outre sur le genre et le leadership

		féminin ; les techniques de plaidoyer et négociations ; la gestion de crédit et d'épargne. Un manuel de formation a d'ailleurs été produit afin de faciliter le transfert des connaissances. Les AVEC ont été enregistrés auprès des autorités traditionnelles et les registres de suivi distribués à chaque AVEC pour répertorier les activités menées. De plus, les Kits de fonctionnement constitués de carnets d'épargne individuelle, la caisse métallique, le cachet de chaque association ont permis de mieux organiser les AVEC et de faire le suivi des fonds.
2	Au moins 03 Comités Locaux de Gestion des ressources Naturelles (CLGRN) sont formés et accompagnés en apiculture	<p>16 membres du CLGRN de Mayo Léléwal ainsi que 11 membres du CLGRN de Sambolabo et 19 membres du CLGRN de Sissim ont été formés sur les techniques d'apiculture modernes. Relevons que parmi ces bénéficiaires 20 % d'entre eux étaient des femmes.</p> <p>Tous les membres ont également été impliqués dans la construction des ruches, puis leurs installations sur des sites appropriés au sein des 3 communautés ciblées (8 sites à Mayo Léléwal, 10 sites à Sambolabo et 12 à Sissim).</p> <p>Un total de 80 ruches a été colonisé soit 28 ruches à Sambolabo, 25 ruches à Sissim et 27 à Mayo Léléwal. La production espérée par ruche est comprise entre 10 et 12 litres soit environ 280-336 litres de miel à Sambolabo, 250 – 300 litres de miel à Sissim et 270 – 324 litres de miel à Mayo Léléwal. La valeur monétaire attendu est de 336,000 – 403,200 Fcfa à Sambolabo, 250,000 – 360,000 Fcfa à Sissim et 324,000 – 388,800 F cfa à Mayo Léléwal (avec un prix de vente estimé à 1200 Fcfa/Litre).</p>
3	Un responsable en charge de la communication de BEDD est recruté	Un appel à candidature a été lancé en septembre 2021, à l'issue duquel 3 candidats ont été invités pour un entretien. Le candidat qui a été retenu a signé un contrat de travail à temps partiel pour une durée déterminée.
4	Les capacités du responsable de la communication de BEDD sont renforcées	Le nouveau Chargé de Communication de l'organisation a suivi une formation (37 modules) du 25 octobre au 12 novembre 2021 chez « AP événement » afin de renforcer ces compétences et ainsi pouvoir soutenir efficacement BEDD dans ses missions d'éducation et de sensibilisation du public.
	Au moins trois supports de communication de BEDD sont produits	Dans le cadre de ces fonctions, le nouveau Chargé de Communication a en outre produits les supports de communication suivants :

		<ul style="list-style-type: none"> - Des messages de sensibilisation variés pour la page Facebook de l'organisation. - Un kakemono (ou roll-up) sur les activités de BEDD. - Des cartes de visites pour les employés de l'organisation. - Un flyer de présentation sur BEDD et ses missions. - Une stratégie de communication pour l'organisation.
--	--	---

6. Décrivez tous les outils, produits ou méthodologies qui ont résulté de ce projet ou qui ont contribué aux résultats.

- Des manuels de formation et des présentations power point ont été conçues pour faciliter le déroulement des séances de formations des membres des AVEC et des CLGRN.
- Des supports variés de communication ont été produits comme par exemple un kakemono et des publications sur la page Facebook de BEDD.
- Le site internet de l'organisation a été mis à jour.
- Une stratégie de communication pour l'organisation a été élaborée et validée.
- Les questionnaires ou fiches d'évaluation des besoins ont été élaborées afin de faciliter la collecte des informations sur le niveau de vulnérabilité de chaque communauté ciblée.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Leçons apprises

7. Décrivez toutes les leçons apprises lors de la conception et de la mise en œuvre du projet, ainsi que celles liées au développement organisationnel et au renforcement des capacités.

- La formation théorique sur les techniques modernes d'apiculture couplée à la formation pratique de construction et d'installation des ruches a permis aux apiculteurs novices de mieux maîtriser l'activité mais surtout de pouvoir par la suite mettre en pratique ces nouvelles connaissances acquises par la fabrication de nouvelles ruches de manière autonome.
- La courte durée du projet n'a pas permis de faire le suivi de ruches jusqu'à la récolte ainsi que le suivi d'un cycle d'AVEC (6 mois).

Pérennité/Réplication

8. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la réplabilité.

- Les membres des CLGRN formés en apiculture et en fabrication des ruches ont maîtrisé toutes les étapes de mise en œuvre d'une activité d'apicole et ont également fabriqué chacun une ruche au cours de l'étape de formation. Cette activité va permettre le remplacement progressif des ruches traditionnelles par les ruches modernes.
- Les femmes membre des AVEC formées en genre, leadership féminin, techniques de négociation et plaidoirie s'impliquent de plus en plus dans les instances locales de prise de décision en matière de gestion des ressources naturelles du massif forestier de Tchabal Mbabo.
- La formation des femmes sur les activités génératrices de revenus, le calcul d'intérêt et la gestion d'AVEC a contribué de manière générale à l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales de Tchabal Mbabo.

Sauvegardes

- 9. Si non-répertoriée comme une composante distincte du projet, résumez la mise en œuvre de toute action requise liée aux sauvegardes sociales ou environnementales que votre projet a pu déclencher.**

Aucune sauvegarde n'a été déclenchée durant le projet.

Financement supplémentaire

- 10. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet.**

a. Montant total du financement supplémentaire (USD)

Aucun financement supplémentaire.

b. Type de financement

Veillez fournir une répartition des financements supplémentaires (financement de contrepartie et en nature) par source.

Donateur	Type de financement	Montant
----------	---------------------	---------

Commentaires/Recommandations supplémentaires

- 11. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF.**

La durée de mise en œuvre du projet était trop courte pour pouvoir mesurer les impacts à courts termes dudit projet. Il est souhaitable que la durée d'exécution de ce type de projet soit d'au moins 12 mois.

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Contribution aux indicateurs du portefeuille

12. Afin de mesurer les résultats de la stratégie d'investissement du CEPF au niveau du hotspot, le CEPF utilise un ensemble d'indicateurs de portefeuille qui sont présentés dans le profil d'écosystème de chaque hotspot. Veuillez les lister ci-dessous et rendre compte de la (des) contribution(s) du projet.

Indicateur	Contribution numérique réelle	Description de la contribution réelle
Au moins 20 organisations de la société civile font preuve de capacités renforcées en matière de communication de façon à contribuer à l'accomplissement de leur mission	01	Les capacités de communication de BEDD ont été renforcées ainsi que ses actions de sensibilisation sur l'importance de la conservation de la biodiversité Massif Forestier de Tchabal Mbabo grâce notamment ; au recrutement et à la formation d'un Chargé de Communication ; la publication régulière de messages de sensibilisation sur la page Facebook de l'organisation et l'élaboration d'une stratégie de communication.
Au moins 30 communautés locales ciblées par les activités de création d'emplois et de moyens de subsistance durables ou par les mécanismes de partage des avantages montrent des bénéfices concrets pour leur bien-être.	03	16 membres du CLGRN de Mayo Léléwal ainsi que 11 membres du CLGRN de Sambolabo et 19 membres du CLGRN de Sissim ont été formés sur les techniques d'apiculture modernes. Relevons que parmi ces bénéficiaires 20 % d'entre eux étaient des femmes. 90% des ruches (soit 80 ruches sur les 90) ont été colonisées ce qui représente une récolte annuelle prévisionnelle moyenne de 800 à 960 litres de miel (entre 10 à 12 litres de miel par ruches) pour une valeur monétaire totale de 960,000 – 1,152,000 Fcfa (avec un prix de vente estimé à 1 200 Fcfa/Litre).

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux qui se rapportent à votre projet.

13. Bénéfices pour les individus

13a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Rapportez le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié d'une formation structurée en raison de votre projet, comme la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture, l'agriculture, les enquêtes biologiques, ou comment mener une patrouille.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*	Le (s) sujet (s) des formations
0	128	Genre et leadership féminin ; Techniques de négociation et de plaidoirie ; Association d'épargne et de crédit ; Gestion des activités génératrices de revenus
37	09	Techniques modernes d'apicultures (production de miel et récolte inclus)

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

13b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Rapport sur le nombre d'hommes et de femmes qui ont eu une augmentation de leurs revenus ou des avantages en espèces (monétaires) en raison de votre projet d'activités telles que le tourisme, la production artisanale, l'augmentation de la production agricole, l'augmentation de la production de la pêche, la récolte de plantes médicinales ou le paiement pour effectuer des patrouilles.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers *	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers *	Description des avantages
37	09	Revenus issus des activités apicoles conduites par les 3 CLGRN

** Ne comptez pas le personnel de votre organisation dont les revenus proviennent directement de la subvention CEPF. Ne comptez pas plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

14. Aires protégées

Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues.

Rapporter le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créés et / ou agrandis à la suite de votre projet. Les aires protégées peuvent inclure des réserves privées ou communautaires, des parcs municipaux ou provinciaux ou d'autres désignations où la conservation de la biodiversité est un objectif de gestion officiel.

Nom de l'Aire protégée*	Pays	Original # d'hectares**	Nombre d'hectares nouvellement protégés	Année de déclaration légale ou d'extension	Longitude***	Latitude***
-------------------------	------	-------------------------	---	--	--------------	-------------

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Entrez la taille totale d'origine, à l'exclusion des résultats de votre projet. Si la zone protégée n'existait pas avant votre projet, entrez zéro.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre zone protégée, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.

15. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité/ Key Biodiversity Area (KBA) avec une gestion améliorée.

Rapport sur le nombre d'hectares dans les KBA sous gestion améliorée, où des résultats tangibles ont été obtenus pour soutenir la conservation, à la suite de votre projet. Les exemples de gestion améliorée comprennent, sans s'y limiter: l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensité des collets, l'éradication des espèces envahissantes, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques agricoles / halieutiques durables. N'enregistrez pas toute la zone couverte par le projet - enregistrez uniquement le nombre d'hectares qui ont amélioré la gestion.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une KBA était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées », et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la KBA	Code KBA du profil d'écosystème	Nombre d'hectares améliorés*
---------------	---------------------------------	------------------------------

* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500

hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

16. Paysages de production

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Indiquez le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité, suite à votre projet.

Un paysage de production est défini comme un site en dehors d'une zone protégée où peuvent se dérouler l'agriculture commerciale, la foresterie ou l'exploitation de produits naturels.

- Pour qu'une zone soit considérée comme ayant "une gestion renforcée de la biodiversité", elle peut bénéficier d'un large éventail d'interventions telles que de meilleures pratiques et lignes directrices mises en œuvre, de programmes d'incitation instaurés, de sites / produits certifiés et de réglementations de récolte durable introduites.
- Les aires protégées ne sont pas incluses dans cet indicateur, parce que leurs hectares sont comptés ailleurs.
- Un paysage de production peut inclure tout ou partie d'une ZCB non protégée.

Nom du paysage de production *	# d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité **	Latitude***	Longitude***	Description de l'intervention
--------------------------------	---	-------------	--------------	-------------------------------

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu sur 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 de ces mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant est de 500.

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456). Pour obtenir la latitude et la longitude de votre paysage de production, utilisez googlemap, faites un clic droit sur le centre de votre zone protégée, et sélectionnez "Qu'est-ce qu'il y a ici?", et copiez la latitude et la longitude apparaissant dans la fenêtre contextuelle.

17. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Pays de la communauté	Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires			
	Petits propriétaires fonciers	Économie de subsistance	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines		Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé et éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de gouvernance	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires
Sambolabo	X	X					Cameroun		X			X				X	11	54
Dodéo	X	X					Cameroun		X			X				X	0	31

* Si vous avez sélectionné "autre" dans la liste ci-dessus, donnez une brève description des principaux sujets abordés par la politique, la loi ou le règlement.

18b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date de promulgation ou de modification (MM / JJ / AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser cette promulgation / modification
-----------	-------------	---	-----------------------	---

19. Pratiques favorables à la biodiversité

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité.

Dressez la liste de toutes les entreprises qui ont adopté des pratiques respectueuses de la biodiversité à la suite de votre projet. Bien que les entreprises prennent diverses formes, aux fins du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est celle qui préserve ou utilise les ressources naturelles de manière durable.

N°.	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité	Pays où la pratique favorable à la biodiversité a été adoptée par l'entreprise.
-----	---------------------	--	---

20. Réseaux et partenariats

Nombre de réseaux et/ou de partenariats créés et/ou renforcés.

Faites un rapport sur tous réseaux ou partenariats entre et parmi les groupes de la société civile et d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés à la suite de votre projet. Les réseaux / partenariats devraient avoir des avantages durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux / partenariats informels sont acceptables. Des exemples de réseaux / partenariats incluent: une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durables, un réseau de journalistes environnementaux, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur les terres privées, ou un groupe de travail axé sur la conservation des reptiles.

Ne listez pas les partenariats que vous avez formés avec d'autres pour mettre en œuvre ce projet, à moins que ces partenariats ne se poursuivent après la fin de votre projet.

N°.	Nom du réseau / partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il établi ce réseau / partenariat? O/N	Pays concerné(s)	Objectif
1	FODER-BEDD	2021	Oui	Cameroun	Améliorer la gestion durable des ressources naturelles dans le massif forestier de Tchabal Mbabo à travers l'appui à l'autonomisation de la femme et aux activités génératrices de revenus

Nous entendons bien poursuivre le partenariat avec FODER après le projet.

21. Financement durable

Mécanisme de financement durable fournissant des fonds pour la conservation.

Énumérez tous les mécanismes de financement durable qui fonctionnent, créés ou soutenus par votre projet. Les mécanismes de financement durable génèrent un financement à long terme (généralement cinq ans ou plus). Ceux-ci incluent, mais sans s'y limiter, les fonds fiduciaires pour la conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour les services écosystémiques (PSE) et d'autres

systèmes de revenus, de frais ou de taxes qui génèrent un financement à long terme pour la conservation. Pour être inclus, un mécanisme doit fournir des fonds pour la conservation.

21a. Détails sur le mécanisme

N°.	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de création (AAAA)**	Description***	Pays
-----	---------------------------------	------------------------	---------------------------	----------------	------

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

21b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°.	Intervention de projet (marquer avec un x)			Le mécanisme a-t-il fourni des fonds pour la conservation pendant votre projet?
	Création du mécanisme	Appui au mécanisme que existait déjà	Création puis appui à ce nouveau mécanisme	

22. Espèces de la Liste rouge

Espèces de la Liste rouge bénéficiant d'une intervention directe de conservation.

Si le projet comprenait des interventions de conservation directes qui ont bénéficié aux espèces menacées au niveau mondial (CR, EN, VU, EW), conformément à la Liste Rouge de l'UICN, ajoutez l'espèce ci-dessous.

Les exemples d'interventions comprennent: la préparation ou la mise en œuvre d'un plan d'action de conservation, les programmes d'élevage en captivité, la protection de l'habitat des espèces, la surveillance des espèces, les patrouilles pour arrêter le trafic d'espèces sauvages et l'éradication des espèces envahissantes.

Genre	Espèce	Nom commun (Eng)	Statut (VU, EN, CR ou EW)	Intervention	Tendance de la population sur le site (croissant, décroissant, stable ou inconnu)
-------	--------	------------------	---------------------------	--------------	---

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à mener des opérations transparentes et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les leçons apprises et les résultats. Les rapports finaux d'activité et d'impact sont disponibles sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin électronique et d'autres communications.

Fournissez les coordonnées de votre organisation (nom de l'organisation et adresse e-mail générique) afin que les parties intéressées puissent demander plus d'informations sur votre projet.

Nom de l'organisation : Biodiversité, Environnement et Développement Durable (BEDD)

Adresse e-mail générique : contac@bioedd.org